

ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 100.000 Francs

Siège Social :

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 14 Août 1985

BULLETIN SERVICE ~~A~~ N° 24

Classement

RECOMMANDE

APPAREILS CONCERNES

Avions CE 43 et 44 - Tous N° de série

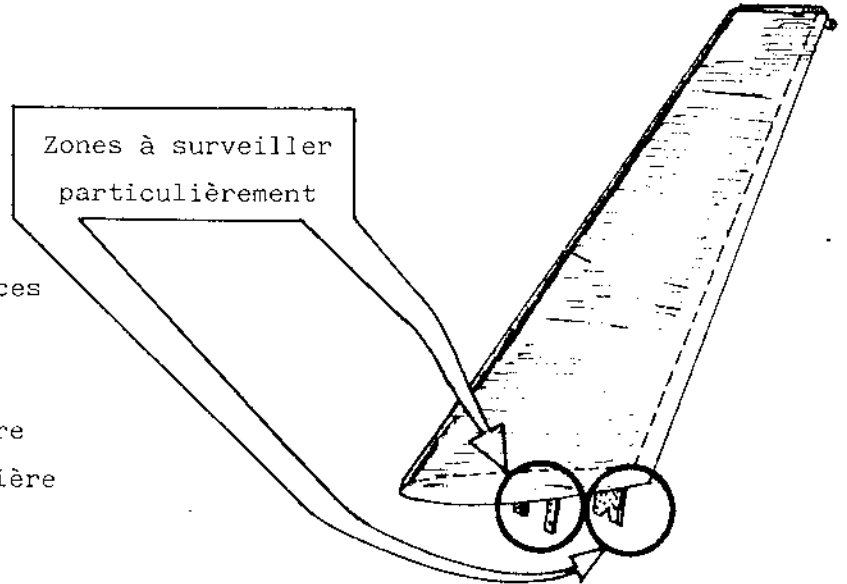
DELAI D'APPLICATION

Prochaine Visite Annuelle et en tout cas avant le
30/ 09/ 86.

- 1 - OBJET : Corrosion des ferrures d'attache de dérive
- 2 - CAUSE : Examen systématique
- 3 - PROCEDURE : Lors de la prochaine visite annuelle de l'avion, et en tout cas avant le 30/09/86, déposer l'ensemble de l'empennage vertical, afin d'examiner les ferrures d'attache de dérive pour y rechercher des traces de corrosion.

Voir manuel de pièces détachées page 3.2
Vérifier aussi la nervure d'emplanture et le longeron arrière de dérive.

Zones à surveiller particulièrement



4 - SANCTION :

Si la dérive examinée est saine, la remonter.

En cas de découverte de corrosion, nous contacter pour définir une solution de réparation.

5 - ENREGISTREMENT :

Porter mention de l'exécution de ces travaux dans le livret cellule.



Approbation D.G.A.C.

Page

1/1